



**CONVOCAATION
Du
CONSEIL MUNICIPAL**

Session Ordinaire

CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal de Bouzy-la-Forêt qui aura lieu à la Salle des Fêtes de Bouzy-la-Forêt, 21 rue de la Mairie

Mardi 16 juin 2020

A 20 h 30

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

ORDRE DU JOUR :

Démissions et nouvelles élections des adjoints au Maire
Indemnités de fonction des adjoints
Précision d'une délégation du conseil municipal au Maire concernant les actions en justice
Commission communale des impôts directs
Comité consultatif d'action sociale
Rythmes scolaires rentrée de septembre 2020
Renouvellements d'emplois non permanents
Mise à disposition de personnel
Prime exceptionnelle COVID 19
Rémunération des animateurs en nuitées de mini-camps
Droit à la formation des élus
Questions diverses

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, j'ai décidé, pour assurer la tenue de la réunion du conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, que celle-ci se déroulera à la Salle des Fêtes en fixant un nombre maximal de 10 personnes autorisées à y assister. Toute personne y assistant est tenue de porter un masque de protection.

A Bouzy-la-Forêt, le 11.06.2020,

Le Maire,
Florence BONDUEL.

POUVOIR Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter. Sachez qu'exceptionnellement, un conseiller peut être porteur de deux pouvoirs.

Le conseiller empêché d'assister à une séance peut donner à un conseiller de son choix pouvoir écrit de voter en son nom (art. L 2121-20 du code général des collectivités territoriales).

Je soussigné(e), conseiller municipal de la commune de Bouzy-la-Forêt, empêché d'assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra le, déclare donner pouvoir à pour voter en mon nom au cours de ladite séance.

Signature :